



VILLE D'UGINE (SAVOIE)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 MARS 2023

<p>NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX En exercice : 29 Présents : 27 Représentés : 02</p> <p>DATE DE LA CONVOCATION : Le 21 mars 2023</p> <p>PUBLICATION SITE INTERNET : Le 3 avril 2023</p>	<p>Président de séance : M. Franck LOMBARD</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Françoise VIGUET-CARRIN</p> <p>Étaient présents : M. Franck LOMBARD, Mme Françoise VIGUET-CARRIN, M. Michel CHEVALLIER, Mme Nathalie MONVIGNIER-MONNET, M. Umberto DIMASTROMATTEO, Mme Agnès CHEVALIER-GACHET, M. Emmanuel LOMBARD, Mme Vanessa PUT DE GIULI, M. Jamel BOUCHEHAM, Mme Sophie BIBAL, M. Mustapha HADDOU, Madame Catherine CLAVEL, M. Simon OUVRIER-BUFFET, M. Gérard RUFFIER-MONET, Mme Marie-Thérèse BERGERET, M. Nathan EXCOFFIER, Mme Annabelle MOREL, Mme Stéphanie LUSSIANA, M. Joseph SCATIGNO, Mme Virginie NAIRE, M. Franck SOUQUET-GRUMEY, Mme Jamila ADEM-EL ATTAOUI, M. Jean-Pierre PLAISANCE, Mme Caroline BRULEY, M. Eric FUSS, Mme Audine FRECKMANN et M. Benjamin BONNIOT- - BOUCHET.</p> <p>Étaient représentés : Mme Pauline BRESSE ayant donné pouvoir à Mme Virginie NAIRE, M. Michel VARRONI ayant donné pouvoir à M. Joseph SCATIGNO.</p>
---	--

Délibération n°24

Rapporteur : M. Umberto DIMASTROMATTEO

Objet : Travaux d'aménagement urbain et reprise des réseaux existants Avenue du Docteur Chavent – Autorisation de signature des marchés de travaux

Par délibération en date du 20 septembre 2021, le Conseil Municipal approuvait la mise en place d'un groupement de commandes entre la Commune d'Ugine et la communauté d'Agglomération Arlysère pour la réalisation coordonnée de la maîtrise d'œuvre et des travaux de sécurisation et de reprise des réseaux existants de l'avenue du Docteur Chavent.

Aussi, conformément aux articles L 2123-1 et R 2123-1 1° du Code de la Commande Publique, une consultation a été lancée le 24 janvier 2023 selon la procédure adaptée avec publication d'un avis d'appel public à la concurrence via le profil acheteur du coordonnateur la Commune d'Ugine et parution dans un journal d'annonces légales. L'opération sera divisée en 2 lots afin de répondre aux besoins suivants :

- Lot n°1 Génie civil réseaux
- Lot n°2 Voirie

Les entreprises intéressées par ce projet ont été invitées à déposer leur offre dématérialisée pour le 22 février 2023.

Suite à l'ouverture des plis et analyse des offres, il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les marchés aux conditions financières ci-après :

Lot n°1 Génie Civil Réseaux :

Pour un montant maximum de :

- 90 000 € pour la ville d'Ugine
- 250 000 € pour Arlysère

Lot n°2 Voirie :

Pour un montant maximum de :

- 292 000€ pour la ville d'Ugine
- 40 000 € pour Arlysère

La Commission « Achats » a examiné ce dossier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ***Autorise M. le Maire ou son représentant à signer les marchés afférents aux travaux d'aménagement urbain et reprise des réseaux existants - Avenue du Docteur Chavent aux conditions financières citées ci-dessus.***
- ***Autorise M. le Maire ou à défaut son représentant, à signer tout acte afférent à ce dossier.***

Pour copie certifiée conforme et exécutoire
Pour le Maire,
Michel Chevallier,
Adjoint au Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217303031-20230327-20230327_DE24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/03/2023

Publication : 03/04/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

